

### Maintien de la paix

A la fin de 1973, les effectifs militaires canadiens affectés à des opérations de maintien de la paix s'élevaient à environ 1,500 personnes. Le Canada a accepté de participer à deux nouvelles opérations en 1973: la Commission internationale de contrôle et de surveillance (CICS) au Vietnam et la Force d'urgence de l'ONU (FUNU) au Moyen-Orient. Le Canada s'est retiré le 31 juillet 1973 de la CICS, qui avait été conçue à l'origine pour superviser le cessez-le-feu au Vietnam; de toute évidence, elle ne remplissait plus les conditions jugées nécessaires pour que le Canada puisse y jouer un rôle utile.

Plus récemment, le Canada a participé à la Force d'urgence de l'ONU au Moyen-Orient, constituée en octobre 1973 afin de faciliter les conditions dans lesquelles pourraient se dérouler des négociations en vue d'un accord entre les antagonistes au Moyen-Orient et de surveiller l'application du cessez-le-feu. La FUNU est aussi tenue de rechercher tous les moyens possibles de prévenir une reprise de combats. Avec son contingent de 1,000 hommes, le Canada joue un rôle important au sein du contingent onusien au Moyen-Orient, où il est chargé de la logistique, des communications et de l'appui aérien. L'efficacité future de la FUNU dépendra naturellement en partie de l'acceptation et du respect, par les parties en cause, des conditions du cessez-le-feu ainsi que du rôle même de la Force.

En 1973, le personnel militaire canadien a également maintenu sa participation à l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve au Moyen-Orient (ONUST), au Groupe des

observateurs militaires des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan (UNMOGIP) au Cachemire et à la Force des Nations Unies à Chypre (UNFICYP). Le Canada, avec quelque 480 hommes, est le deuxième en importance parmi les pays qui fournissent des troupes à l'UNFICYP. L'ONU a jugé nécessaire de garder ses casques bleus à Chypre en 1973 afin d'y maintenir la stabilité pendant les entretiens intercommunautaires sur la situation politique de l'île.